

Projet éolien de la Tonnelle

Communes de Souppes-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing et Poligny

N°1

NOVEMBRE 2023

LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA TONNELLE
PORTÉ PAR LE DÉVELOPPEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES RENNER ENERGIES.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

La société Renner Energies (anciennement Windvision) a identifié sur les communes de Souppes-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing et Poligny un potentiel technique pour l'implantation d'un projet éolien.

Depuis 2019, Renner Energies mène une analyse sur l'ensemble du département afin d'identifier les zones propices à l'implantation d'éoliennes.

Une zone située sur les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing a été retenue comme particulièrement propice à l'implantation d'un projet et des études sont en cours pour confirmer la faisabilité du projet.

Dans le cadre de ces études écologiques et techniques, Renner Energies installera à partir du 15 novembre un mât de mesures sur la zone au nord de Souppes-sur-Loing afin de mesurer la force et la direction du vent.

Cette lettre d'information a pour objectif de vous informer, dans une logique de transparence et de participation commune à chaque projet porté par Renner Energies.

Pour en savoir plus sur le projet de la Tonnelle, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet des projets portés par Renner Energies à l'Est du Loing.

<https://concertation-eolien-est-du-loing.fr/>

En complément Renner Energies organisera pour les habitants, élus et toutes les personnes concernées des événements d'information permettant à chacun d'en savoir plus sur le projet et de poser ses questions.





Un projet en cours d'étude

Le projet éolien de la Tonnelle est actuellement en cours d'étude sur les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing.

Débutées fin 2022, les analyses sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés et indépendants.

L'objectif de ces études est d'analyser précisément la zone où les éoliennes pourraient potentiellement s'implanter pour en déduire la présence ou non d'enjeux et confirmer la faisabilité environnementale de l'installation d'éoliennes.

Avec les données récoltées, les bureaux d'études seront à même de qualifier et quantifier avec précision les différentes sensibilités liées aux espèces faunistiques et floristiques, aux paysages et aux monuments patrimoniaux ainsi qu'à l'acoustique.

À ce stade, la configuration du parc n'est pas figée.

Ce n'est qu'après l'analyse des sensibilités et des enjeux, la réception des pré-consultations et le retour de la population et des acteurs du territoire que Renner Energies aura à sa disposition tous les éléments techniques permettant de déterminer les meilleurs emplacements pour implanter les éoliennes.

Il faudra donc attendre les diagnostics des bureaux d'études pour que Renner Energies commence à réfléchir à différentes implantations possibles.

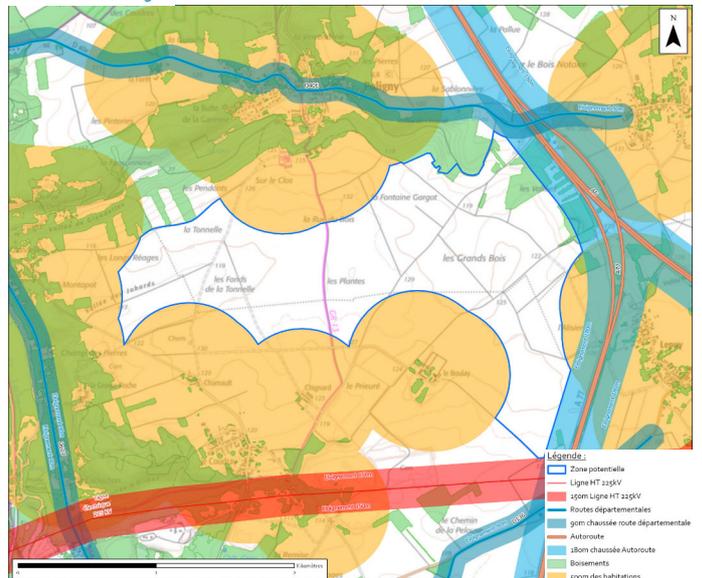
« Ces études permettront de collecter des données objectives pour estimer le potentiel de production énergétique de la zone. »

Florent Deplechin, ingénieur chez Renner Energies

Néanmoins, de part son expérience, Renner Energies a pu déduire de par son analyse préalable que la zone d'étude pouvait accueillir au maximum 6 éoliennes de dernière génération ce qui correspond environ à 30 MW.

Une fois réalisé, le parc pourrait produire annuellement 70 GWh, soit la consommation électrique de 30 000 ménages (hors chauffage), et couvrirait ainsi 1,5 fois les besoins en électricité de l'ensemble de la Communauté de communes du Gâtinais Val de Loing.

Renner
Développer à vos côtés énergies





Une étude acoustique initiée

Des mesures du bruit ambiant sur le site alimenteront des modélisations, pour s'assurer qu'un projet éolien respecte les seuils d'émergence réglementaires.

Les émissions sonores d'un parc éolien sont réglementées. Au niveau des zones habitées, elles ne doivent pas dépasser des émergences de **3 dB(A) la nuit et 5 dB(A) le jour** en plus du bruit ambiant.

Pour s'assurer de la conformité du projet avec ces exigences, le bureau d'étude **Delhom Acoustique** a été missionné pour mener une étude acoustique sur la zone du projet. Des ingénieurs acousticiens mesureront à l'aide de sonomètres les niveaux de bruit actuels à proximité des habitations proches de la zone du projet. Les appareils seront installés à la fin de l'année, pendant **environ 1 mois sur 8 points spécifiques** pour mesurer les niveaux de bruit en fonction de la vitesse du vent.

Dans un second temps, une modélisation numérique permettra de **simuler les émissions sonores** en fonction de l'emplacement des éoliennes, de la vitesse et de la direction du vent.

Cette étape permettra de concevoir **un projet respectueux des exigences réglementaires et du voisinage** en définissant un **plan de bridage spécifique**. La vitesse de rotation des éoliennes pourra être réduite voire stoppée sur certaines plages horaires pour diminuer le niveau sonore.



Deux ans de mesures du vent

Un mât de mesures météorologiques sera installé entre le 15 et 19 novembre aux abords du lieu-dit « Les Quarante Arpents ». Il permettra d'alimenter les études techniques et écologiques préalables.

D'une hauteur de **126 mètres**, le mât de mesures est arimé par trois ensembles de haubans métalliques et **ne nécessite pas de fondations**. Des anémomètres, girouettes et sondes disposés à différentes hauteurs, mesureront la force et la direction du vent.

Ces données seront collectées pendant **24 mois au minimum**. Leur analyse par des ingénieurs spécialisés contribuera à évaluer la faisabilité et les caractéristiques techniques d'un éventuel parc éolien.



À l'écoute des chauves-souris

Des **détecteurs d'ultrasons** enregistreront également les chauves-souris qui pourraient être présentes à proximité du site. L'analyse de ces signaux par des spécialistes les renseignera sur la **présence et les habitudes de vol et de chasse** des différentes espèces de chauves-souris.

Ces informations contribueront à **enrichir l'étude environnementale** et révéleront les différentes sensibilités et enjeux à considérer pour le projet.



Quelle stratégie pour une bonne transition énergétique ?

La France utilise plusieurs sources de production d'énergie : c'est le **mix énergétique**.

Celui-ci repose aujourd'hui majoritairement sur le **nucléaire et les énergies fossiles** (pétrole et gaz principalement).

Pour atteindre ses objectifs climatiques, la France doit **décarboner son mix** et remplacer progressivement les sources fossiles (plus de 60% du mix énergétique) par de l'électricité.

Afin de se passer totalement des énergies fossiles d'ici 2050, il faudra produire plus d'électricité afin d'**électrifier tous les secteurs, notamment les transports et l'industrie** qui émettent une grande partie des émissions de CO₂.

L'électricité deviendrait alors la source majoritaire en 2050 et représenterait **55% du mix énergétique**, contre 25% aujourd'hui.

Au niveau français, tous les scénarios de mix de production permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, établis par le Réseau de Transport d'Électricité (RTE), visent un **important développement des énergies renouvelables** et notamment de l'éolien terrestre, **indépendamment des choix qui seront faits sur l'énergie nucléaire**.



Renner Energies, 20 ans au service des énergies renouvelables

Développeur indépendant fondé en 2002, nous avons mis en service plus de 200 MW éoliens et obtenu des autorisations pour 500 MW supplémentaires.

Engagés depuis 20 ans dans les énergies renouvelables, nous développons, construisons et exploitons des projets éoliens, photovoltaïques et de stockage d'électricité.

Ce sont plus de 1 500 MW de projets éoliens et photovoltaïques, à différents stades, que nous développons. Notre société emploie aujourd'hui plus de 60 personnes dans 7 agences différentes, dont Reims depuis 2006, afin d'être au plus proche de ses projets.



Où s'informer sur l'éolien ?

Pour en apprendre plus sur la transition énergétique et le fonctionnement du réseau électrique, les agences spécialisées, gestionnaires de réseaux et collectifs de chercheurs et scientifiques fournissent de nombreux éléments.

- **L'Agence de la transition écologique (ADEME)**

→ www.ademe.fr

L'ancêtre de l'ADEME, l'Agence pour les Économies d'Énergie (ou AEE) a été créée en 1974 après le premier choc pétrolier. Aujourd'hui, l'ADEME est une agence d'État pionnière dans la recherche et la mise en œuvre de solutions contre le changement climatique. La librairie de l'ADEME propose de nombreux contenus en accès libre.

Son étude « Transitions 2050 » propose quatre scénarios qui présentent de manière volontairement contrastée des options économiques, techniques et de société pour atteindre la neutralité carbone.

- **Le gestionnaire Réseau de Transport d'Électricité (RTE)**

→ www.rte-france.com

RTE est responsable du réseau public de transport d'électricité haute tension. Sa mission fondamentale est « d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. »

Son étude « Futurs énergétiques 2050 » compare six scénarios pour une électricité bas-carbone en 2050. « L'étude conclut, sans aucune ambiguïté, au caractère indispensable d'un développement soutenu des énergies renouvelables électriques en France pour respecter ses engagements climatiques. »

- **Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**

→ www.ipcc.ch

Créé en 1988 sous l'égide des Nations Unies, le GIEC réunit des milliers de scientifiques de 195 pays membres. Il a pour mission « de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. »

Paru en avril 2022, la « Contribution du Groupe de travail III au sixième Rapport d'évaluation » s'intéresse aux moyens de lutter contre le réchauffement climatique. Elle indique que le photovoltaïque et l'éolien fourniront 1/3 de l'effort d'ici à 2030 pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C.

CONTACT

Alban Roqueton
Chef de projet

a.roqueton@renner-energies.com

06.18.38.01.94